



REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI
AUTORITE DE REGULATION
DES TELECOMMUNICATIONS ET DES POSTES

Cadre réservé à l'ARTP :

Dossier n°
Reçu le
Renvoyé pour complément d'information le

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITATION D'UN RESEAU INDEPENDANT

1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR

Nom et Prénoms ou Raison sociale :
Adresse: B.P :
Téléphone: E-mail : Fax:
N° Immatriculation RC :
Description des activités existantes :
.....
.....

Identité du responsable de l'exploitation du réseau signataire de la demande.
(Le représentant légal dans le cas d'une personne morale: société, association, etc..)
Nom et Prénoms:
Date et lieu de naissance:..... Nationalité:
Adresse:
B.P: Téléphone: Fax : E-mail :

NB : Joindre, le cas échéant, à la présente demande :

- les statuts ;
- la composition de l'actionnariat ;
- autres autorisations accordées ;
- sanctions subies ;
- Fiches techniques des équipements

2. NATURE DU RESEAU

Radioélectrique Filaire ou optique Autres (à préciser) :

3. DESTINATION DU RESEAU

A usage privé A usage partagé Autres

4. OBJET DU RESEAU

.....
.....
.....

5. DESCRIPTION DU SERVICE FOURNI

Phonie Messagerie Transmission de données Vidéo Autres (à spécifier)



NB : En cas de connexion à d'autres réseaux, notamment les réseaux ouverts au public, préciser l'implantation et les caractéristiques des points de connexion et les moyens mis en place pour que cette connexion ne permette pas l'échange de communications entre des personnes autres que celles auxquelles l'usage du réseau est réservé

6. CARACTERISTIQUES DU RESEAU ENVISAGE.

Les caractéristiques techniques doivent être fournies sur les documents annexes titrés ci-dessus :

4-1 CAS DES RESEAUX INPEDEPENDANTS FILAIRES / FIBRE OPTIQUE

ANNEXE 1 : Caractéristiques techniques d'un réseau filaire ou en fibre optique

4-2 CAS DES RESEAUX INPEDEPENDANTS RADIOELECTRIQUES

4-2-1 Caractéristiques techniques des réseaux de services Spatiaux

ANNEXE 2 : Caractéristiques techniques à fournir pour l'établissement d'un réseau privé de type VSAT/SNG indépendant par satellite

4-2-2 Caractéristiques techniques des réseaux de services de Terre

ANNEXE 3 : Caractéristiques techniques à fournir pour l'établissement d'un réseau privé fixe ou mobile en dessous de 1GHz (PMR, Mobile Maritime, Aéronautique, Amateur)

ANNEXE 4 : Caractéristiques techniques à fournir pour l'établissement d'un réseau du service fixe au-dessus de 1 GHz (FH, BLR, RLR)

ANNEXE 5 : Caractéristiques techniques à fournir pour l'établissement d'un réseau privé à relais communs (2RC) ou de radiomessagerie unilatérale (RMU) ou à ressources partagées (3RP)

ANNEXE 6 : Caractéristiques techniques à fournir pour l'établissement d'une station d'un réseau de radiolocalisation (RADAR)